

Rencontre dijonnaise des familles monoparentales

Éléments de diagnostic à l'échelle de la ville de Dijon,

Jardin de l'arquebuse
22 Mai 2025





La prise en compte des situations de monoparentalité dans les politiques municipales constitue un axe prioritaire d'intervention pour la Maire de Dijon qui souhaite d'ici la fin du mandat construire un plan d'actions dédié à ces familles afin de mieux répondre à leurs besoins spécifiques.

Pour alimenter ce projet politique et plus largement la réflexion des services concernant la réponse à apporter aux monoparents, la Direction de la Cohésion Sociale a confié à l'Observatoire de la cohésion sociale la réalisation d'un portrait/diagnostic de la monoparentalité à Dijon.



Plusieurs questionnements/problématiques sont traités :

- Qualifier la notion et la « reconnaissance » statistique des situations de monoparentalité
- Dénombrer et localiser les situations de monoparentalité et leurs conditions de vie, les inégalités/les contraintes spécifiques à l'échelle de la commune et de ses quartiers , identifier les faits saillants, des points d'attention, ...
- Illustrer à travers quelques exemple leur accès aux services municipaux (à travers des exemples relevant de la Direction de la Cohésion Sociale)

Préambule

L'approche statistique : regard critique



La source du recensement de la population de l'Insee utilisée comme référence principale dans le cadre de ce diagnostic.

La définition des familles monoparentales y repose sur une approche centrée sur le logement et les personnes qui y vivent ensemble.



Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant)

L'approche statistique simplifie/réduit la grande diversité des situations de monoparentalité

« Il apparaît une grande diversité de situations en matière de corésidence, d'implication éducative et financière, de fréquence des contacts, entre deux extrêmes, d'un côté les situations de parent décédé, ou plus rarement inconnu, et de l'autre la résidence alternée avec un partage égalitaire entre les deux parents. »

« Affecter les enfants à un seul et unique logement pour les besoins de leur comptabilisation statistique se heurte à la réalité de leur circulation entre différents logements et des contours flous de la co-résidence.»

Il s'agit d'accepter une mesure imparfaite et la complexité des situations entraînant omissions et double-compte

D'après : Les « familles monoparentales » : une catégorie statistique bien établie, assortie de nombreuses limites, Élisabeth Algava, Guillemette Buisson et Laurent Toulemon

Portrait statistique



La monoparentalité à Dijon



17 237 familles avec enfant(s)



5 984 familles monoparentales

35% des familles dijonnaises en 2021



6,8% des ménages

DM : 32% / FM : 26%



82% des adultes vivant en familles monoparentales sont des femmes

DM : 82% / FM : 80%



29% de pauvreté soit 5 020 personnes pauvres vivant en famille monoparentale

DM : 29% / FM : 30%



1 380 familles monoparentales en situation de sur-peuplement soit 20% de l'ensemble des familles monoparentales

Sources RP et Données fiscales 2021

Attention : Selon les bases de données du recensement utilisées, les ratios peuvent varier de quelques pourcents dans la suite du document

La transformation des modèles familiaux : couples parentaux, monoparents, familles recomposées

La répartition des familles avec enfant(s) (de moins de 25 ans)

Source : Insee, RP 2021 – Traitements ©Compas



Famille couple
57%

DM : 60%



Famille recomposée
8%

DM : 8%



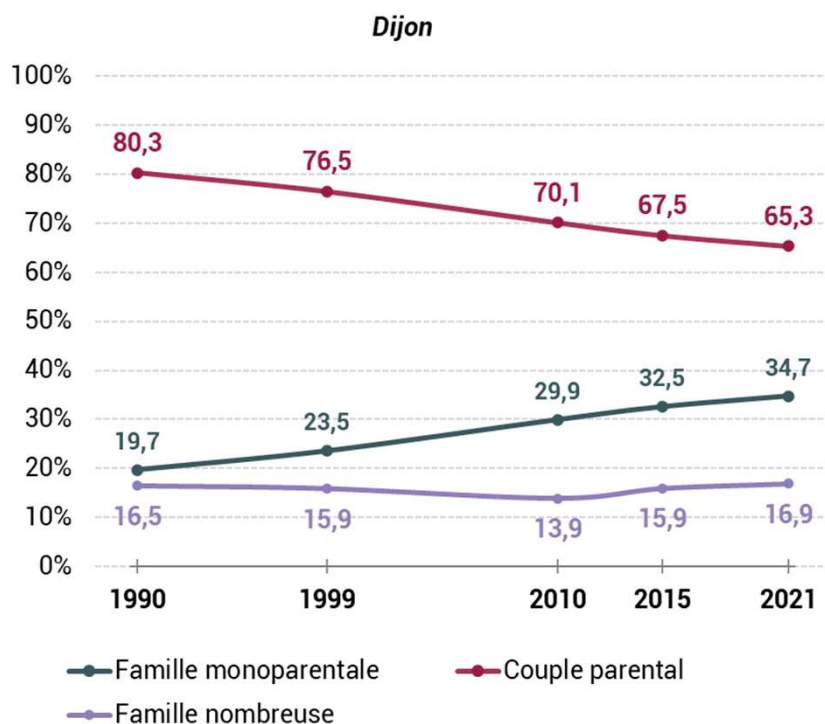
Famille monoparentale
35%

DM : 32%

La monoparentalité représente désormais plus du tiers des familles dijonnaises.

Le type de famille avec enfants de moins de 25 ans

Source : Insee, RP 1990-2021 – Traitements ©Compas



1/5 familles au début des années 90

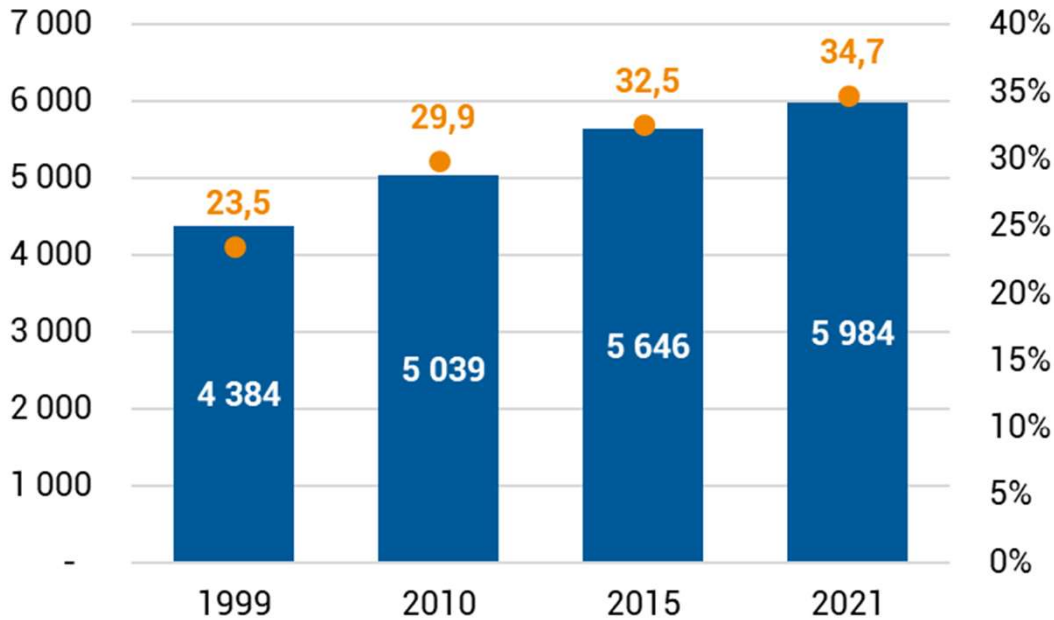


1/3 des familles aujourd'hui

Une double progression : le nombre et la part des familles monoparentales.

L'évolution du nombre et de la part des familles monoparentales (avec enfant(s) de moins de 25 ans)

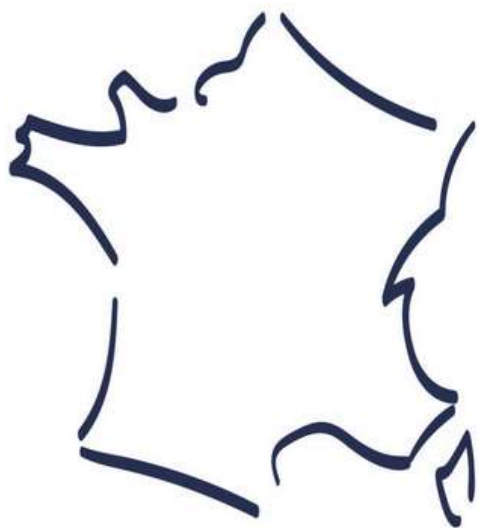
Source : Insee, RP 1990-2021 – Traitements ©Compas



Près de 6 000 familles dijonnaises

35% de monoparents : Dijon se positionne en situation intermédiaire parmi les communes de 120 000 à 200 000 habitants

Parmi les 18 communes de France hexagonale dont la population est comprise entre 120 000 et 200 000 habitants



1 ^{er} rang	↳ Limoges	40,5%
	...	
10 ^{ème} rang	↳ Toulon	35,0%
11 ^{ème} rang	↳ DIJON	34,7%
12 ^{ème} rang	↳ Brest	34,7%
	...	
18 ^{ème} rang	↳ Annecy	28,0%

Source : Insee, RP 2021 –
Traitements ©Compas

Et demain ?

40% des familles monoparentales ?

Evolution à venir des familles monoparentales (toutes choses égales par ailleurs)

Source : Insee, RP 2021 – Traitements @Compas

	familles mono. en 2021	Part des familles monoparentales° parmi les familles en %				Nombre de familles mono* correspondant	
		2011	2021	Taux d'évolution annuel moyen en % 2011-2021	Tendance prolongée ** 2031	2031	évolution 2021-2031
Dijon	5 984	30,1	34,7	+1,4	40,1	6 911	+930
Dijon Métropole	9 859	26,9	31,8	+1,7	37,7	11 670	+1 810
Côte-d'Or	17 542	20,9	25,4	+1,9	30,7	21 248	+3 710
France hexagonale	2 359 040	22,3	25,9	+1,5	30,1	2 741 330	+382 290



Entre 2011 et 2021 : un taux d'évolution annuel moyen de +1,4%
Si on prolonge cette tendance, la part des familles monoparentales pourrait être de 40,1% en 2031 !

Les femmes plus souvent adultes d'une famille monoparentale que les hommes : 82% des parents solos sont des femmes.



Dijon métropole : 82% / France hexagonale : 80%

La monoparentalité accentue le caractère systémique des inégalités de genre

La séparation tend à accentuer des inégalités de genre préexistantes

Les femmes continuent de porter une part disproportionnée des responsabilités parentales ; ce qui accentue leur vulnérabilité économique et psychologique et réduit leurs possibilités de progression professionnelle.

Un léger recul du poids des femmes parmi les monoparents

-2 points entre 2015 et 2021 à Dijon.

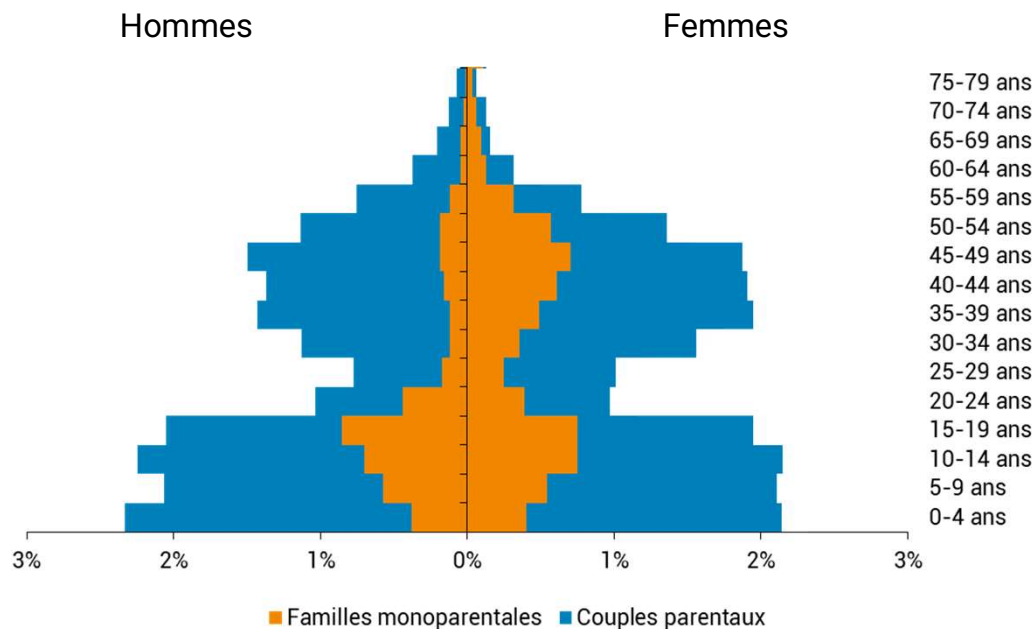
L'augmentation des garde alternées expliquent probablement cette légère progression de la part des hommes. Les femmes restent néanmoins plus souvent le parent ayant en charge les enfants

Extraits de la Note « Séparations conjugales et reconfigurations familiales : un angle mort de l'État providence. » Kenza Tahri. 2025

Les adolescents plus concernés par la monoparentalité que les tout-petits.

Pyramide des âges des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 2021 – Traitements ©Compas



Vivre avec un seul parent :

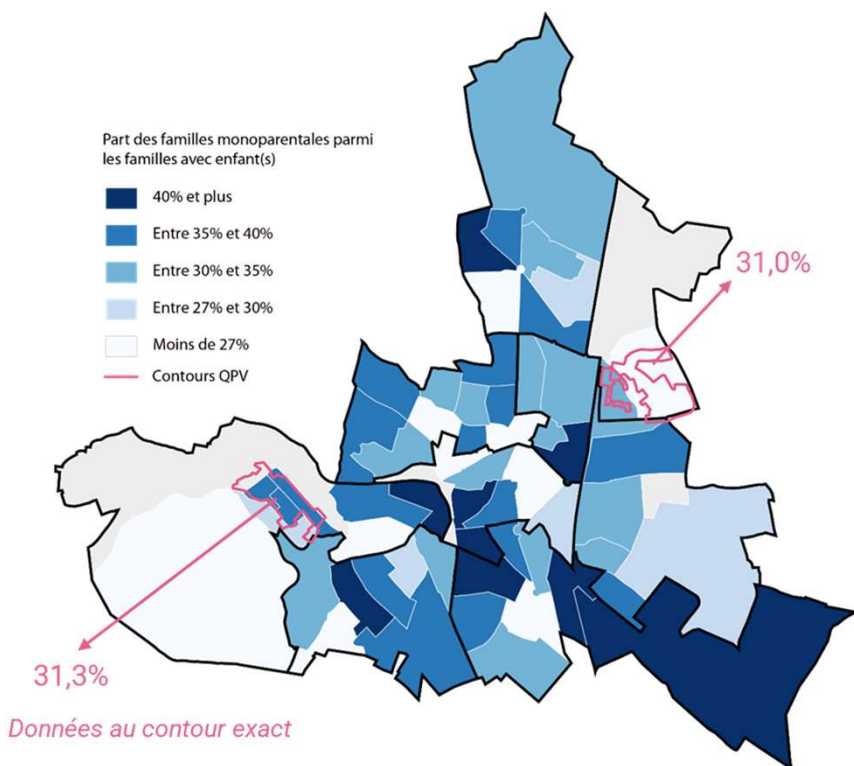
- Moins de 1/6 pour les moins de 3 ans (650 enfants)
- 1/3 des 11-17 ans (3 480 adolescents).

Le poids de la monoparentalité varie selon les quartiers

Près de 10 points d'écart entre les Grésilles et Chevreur-Parc

Dénombrement et poids des familles monoparentales (enfant(s) de moins de 25 ans)

Source : Insee, RP 2021 – Traitements @Compas



	Familles monoparentales	Part parmi les familles avec enfant(s)
Varenes - Toison d'Or	769	31,8%
Grésilles	248	28,7%
Maladière - Drapeau - Clémenceau	504	35,0%
Université	449	33,3%
Chevreur - Parc	854	37,4%
Centre-Ville	584	34,2%
Bourroches - Port du Canal - Valendons - Montagne	664	34,6%
Sainte-Anne	664	34,6%
Fontaine d'Ouche - Faubourg Raines - Larrey - Motte	828	33,5%
Giron	828	33,5%
Montchapet	866	34,2%
Dijon	5 766	33,9%

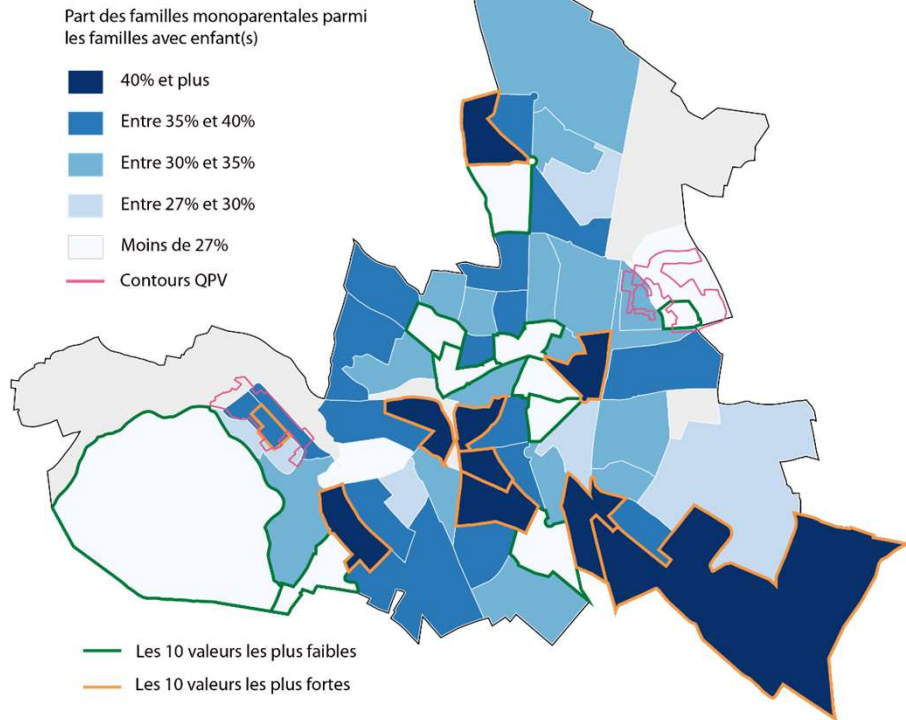
La part des monoparents dans les Quartiers de la politique de la Ville est inférieure à la moyenne dijonnaise

La part de la monoparentalité dépasse les 40% dans certains micro-quartiers.

Dénombrement et poids des familles monoparentales (enfant(s) de moins de 25 ans)

Source : Insee, RP 2021

Traitements ©Compas



	Poids des familles monoparentales (%)	Nombre de familles monoparentales
Castelnaud (Grésilles)	22	16
La Montagne (Fontaine d'Ouche)	24	95
La Charmette (Varenes- Toison d'Or)	24	109
Carroussel (Chevreul - Parc)	25	55
Les Valendons (Bourroches - Port du Canal)	25	70
Eugène Spuller (Montchapet)	25	49
Saint- Michel (Centre- Ville)	26	53
JJ Rousseau (Centre- Ville)	26	63
Darcy (Centre- Ville)	26	65
République (Montchapet)	26	37
Champ Perdrix (Fontaine d'Ouche)	40	107
Abattoirs (Chevreul- Parc)	41	165
Davout (Drapeau- Clémenceau)	42	95
Bourroches Ouest (Bourroche- Port du Canal)	42	132
Arquebuse (Fontaine d'Ouche)	42	75
Castel (Chevreul- Parc)	43	118
Lentillères (Chevreul- Parc)	45	168
Charles de Gaulle (Varenes- Toison d'Or)	46	55
Monge (Centre- Ville)	47	123
Petit Citeaux (Centre- Ville)	51	102
Dijon	34	5 766

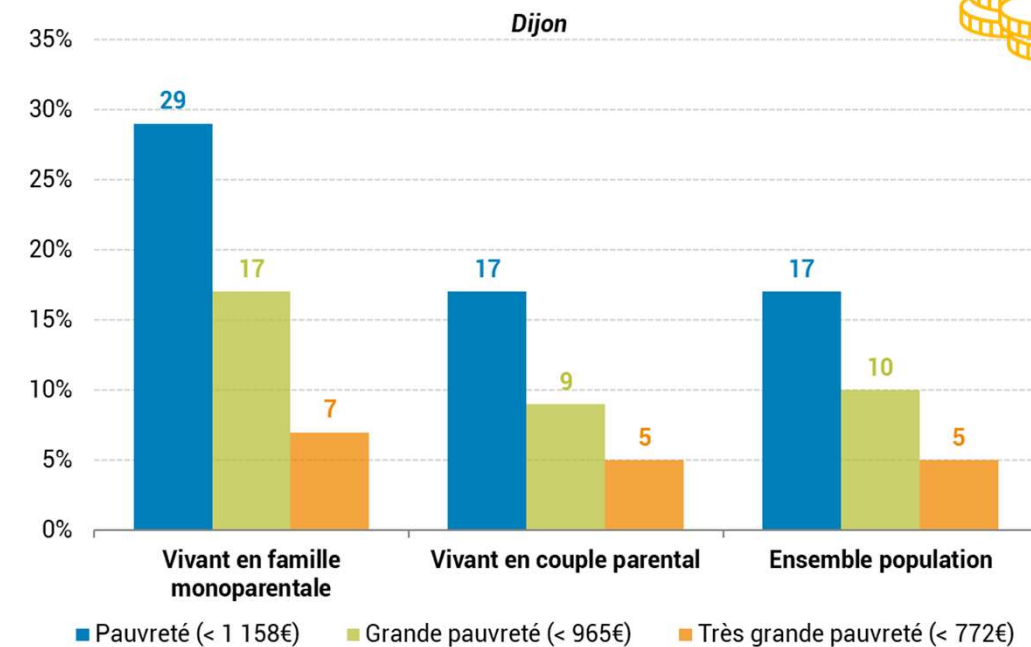
Les 10 valeurs les plus faibles

Les 10 valeurs les plus élevées

L'exposition à la pauvreté est plus fréquente pour les familles monoparentales

Taux de pauvreté des familles avec enfant(s)

Source : Insee, Filosofi 2021 – Traitements ©Compas



29% de pauvreté

DM : 29% / FM : 30%

5 020 personnes pauvres vivant en famille monoparentale

« Selon une étude de la DREES, les familles monoparentales sont plus souvent touchées par l'insécurité financière par rapport aux autres ménages, et une part importante exprime un pessimisme quant à l'avenir, avec 50 % se déclarant préoccupées par leur situation future. »

Extraits de la Note « Séparations conjugales et reconfigurations familiales : un angle mort de l'État providence. » Kenza Tahri. 2025

2 044 familles monoparentales allocataires de Caf sont bénéficiaires de l'Allocation de Soutien Familial à Dijon



41% des familles monoparentales allocataires Caf

Source : Caf, 2023– Traitements ©Compas



Pour qui ?

Pour les familles ayant un enfant privé de l'aide de l'un ou des deux parents ou pour compléter une pension alimentaire fixée et payée intégralement, mais dont le montant est faible. L'ASF peut également être versée à titre d'avance sur les pensions alimentaires impayées par l'autre parent.

Source : <https://www.pension-alimentaire.caf.fr/l-allocation-de-soutien-familial>



Combien ?

195,86€ par mois par enfant à charge.

L'indice de vulnérabilité des mineurs vivant en famille monoparentale : un cumul de fragilité

Les familles monoparentales ne rencontrent pas forcément de difficultés. Toutefois, la monoparentalité accroît les risques de pauvreté et de difficultés éducatives. Elle accentue les difficultés plutôt qu'elle ne les crée. Leur vulnérabilité est issue d'un cumul de fragilité.

L'indice de vulnérabilité

Un enfant vivant au sein d'une famille monoparentale est vulnérable, et pourrait potentiellement avoir besoin d'un soutien dès lors qu'il cumule 4 de ces 6 facteurs de risques.

- Vivre dans famille nombreuse
- Vivre au sein d'une famille où « tous les parents » ont un bas niveau de formation
- Vivre dans une famille comptant au moins un parent se déclarant au chômage ou occupant un emploi précaire
- Vivre dans une famille sans adulte actif en emploi
- Vivre en appartement locatif social dans un immeuble ancien
- Vivre dans un logement surpeuplé

Les mineurs vivant en famille monoparentale

- Vivre dans famille nombreuse **33% des mineurs**
- Vivre au sein d'une famille dont le parent à un bas niveau de formation **16% des mineurs**
- Vivre dans une famille dont le parent se déclare au chômage ou occupe un emploi précaire **28% des mineurs**
- Vivre dans une famille dont le parent n'est pas actif en emploi **27% des mineurs**
- Vivre en appartement locatif social dans un immeuble ancien **48% des mineurs**
- Vivre dans un logement surpeuplé **34% des mineurs**

1/3 des mineurs cumulent au moins 4 de ces 6 facteurs de fragilité

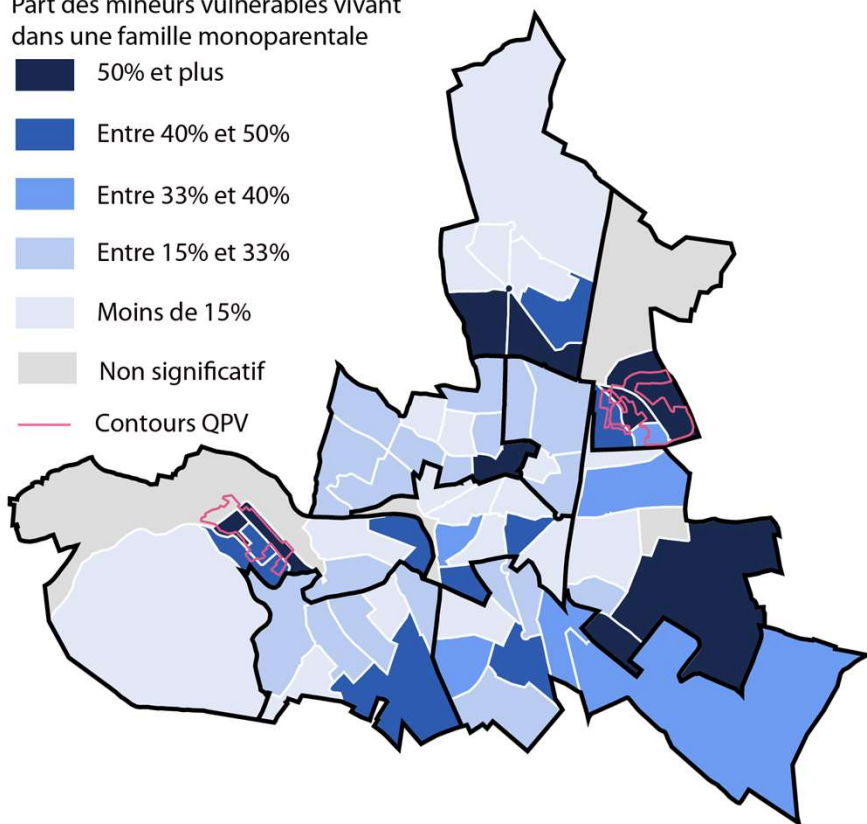
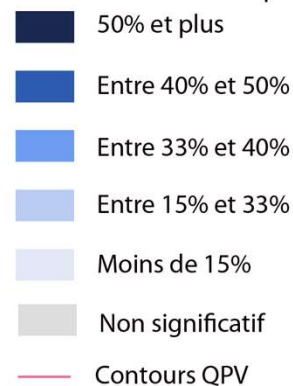
2 252 enfants de moins de 18 ans

La part des mineurs vulnérables est particulièrement marquée aux Grésilles et à Fontaine d'Ouche

L'indice des mineurs vulnérables vivant en famille monoparentale

Source : Insee, RP fichiers détail 2021 – Traitements ©Compas

Part des mineurs vulnérables vivant dans une famille monoparentale



... mais Varennes Toison d'Or regroupe presque deux fois plus de mineurs vulnérables que les Grésilles...

	Nombre de mineurs vulnérables vivant en famille monoparentale	Part parmi les mineurs vivant en famille monoparentale
Varennes - Toison d'Or	345	35%
Grésilles	187	61%
Maladière - Drapeau - Clémenceau	98	19%
Université	178	34%
Chevreur - Parc	295	32%
Centre-Ville	163	24%
Bourroches - Port du Canal - Valendons - Montagne Sainte-Anne	211	28%
Fontaine d'Ouche - Faubourg Raines - Larrey - Motte Giron	536	49%
Montchapet	240	24%
Dijon	2 252	33%

Que retenir ?

- La monoparentalité représente désormais plus du tiers des familles dijonnaises. Près de 10 points d'écart entre les Grésilles et Chevreul Parc. La part de la monoparentalité dépasse les 40% dans certains micro-quartiers.
- Une réalité féminine : 4 mamans solo pour 1 papa solo.
- Les adolescents sont plus concernés par la monoparentalité que les plus jeunes enfants.
- Un niveau de vie médian inférieur à celui des couples parentaux et de l'ensemble de la population. Une exposition plus fréquente à la pauvreté. 29% des personnes vivant au sein d'une famille monoparentale vivent sous le seuil de pauvreté, soit environ 5 020 personnes.
- Etre monoparent et en activité : le cas de trois monoparents sur quatre à Dijon.
- Les familles monoparentales vivent plus souvent dans des logements du parc social. Une famille monoparentale dijonnaise sur cinq vit dans un logement sur-peuplé.
- La part des mineurs vulnérables vivant en famille monoparentale est de 33%, soit 2 252 enfants de moins de 18 ans. Une vulnérabilité particulièrement marquée aux Grésilles et à Fontaine d'Ouche.

**Deux exemples d'accès à l'offre des
services municipaux
(au sein de la Direction de la Cohésion sociale)**



L'exemple des attributions des places d'accueil de la petite enfance

Nombre de demandes d'attribution en places d'accueil

	2023				2024			
	Acceptée	Refusée	Total 2023	Taux d'acceptation	Acceptée	Refusée	Total 2024	Taux d'acceptation
En couple	406	226	632	64%	463	308	771	60%
Seul(e)	116	31	147	79%	121	36	157	77%
Total général	522	257	779	67%	584	344	928	63%
Part des monoparents	22%	12%	19%		21%	10%	17%	

Source : Direction de la Petite enfance

Seuls 15% des enfants dijonnais de moins 3 ans vivent en famille monoparentales (source Insee 2021).

Les monoparents regroupent 17% des demandes et 21% des admissions

Le taux d'admission des enfants de familles monoparentales (77% en 2024) est supérieur de 17 points à celui des couples parentaux

L'exemple de la fréquentation de la restauration scolaire

Les familles utilisatrices de la restauration scolaire

Source : CTU, janvier 2025, extraction avril 2025 – Traitements ©Compas

	Dijon		Hors Dijon		Ensemble	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Couples parentaux	3 404	67%	222	72%	3 626	67%
Familles monoparentales	1 699	33%	86	28%	1 785	33%
Ensemble	5 103	100%	308	100%	5 411	100%

La Direction de l'Enfance Education



1 785 familles monoparentales



2 417 enfants



3 626 couples parentaux



5 188 enfants

Un tiers des familles utilisatrices de la restauration scolaire sont des familles monoparentales.

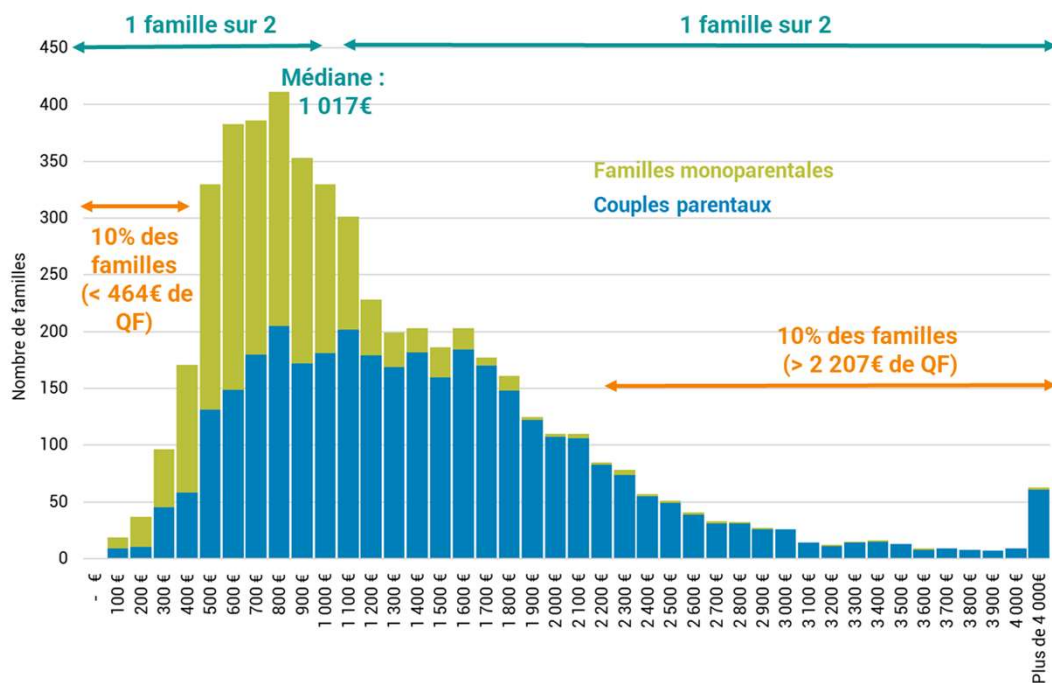
Ce ratio est proche de leur part au sein des familles dijonnaises.

L'exemple de la fréquentation de la restauration scolaire

Répartition des familles utilisatrices de la restauration scolaire par tranche de 100€ de QF

Source : CTU, janvier 2025, extraction avril 2025 – Traitements ©Compas

Analyse portant sur 5 126 familles dont le QF est connu.



La répartition des familles par tranche de quotient familial montre la concentration des familles monoparentales parmi les plus bas quotients : pointant l'accès à une tarification plus avantageuse des familles monoparentales

Données de fréquentation du mois de janvier 2025.

Les familles monoparentales à Dijon

Mai 2025



Spécialiste du développement social local

Le Compas se développe depuis plus de 25 ans grâce à ses valeurs humaines, son réseau, ses partenariats bien ciblés, ses outils et méthodes continuellement renouvelés et son savoir-faire reconnu.

Nos engagements :

- Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain.